

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CAMSP

QU'EST-CE QUE C'EST ?



Un CAMSP est un **établissement médico-social chargé de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants en bas âge**. Si votre enfant présente des retards dans son développement, les CAMSP vous aident dans le diagnostic, la prévention, et si nécessaire les soins de votre enfant.

Il n'est pas nécessaire de recevoir une orientation de la MDPH, votre pédiâtre est à même de proposer une orientation vers un CAMSP.

POUR QUI ?



Les CAMSP prennent en charge des **enfants âgés de 0 à 6 ans**. Il s'agit d'enfants qui ont présenté, ou sont susceptibles de démontrer, à leur naissance ou au cours de leur développement, des signes de retard psychomoteur, des troubles sensoriels, neuro-moteurs, intellectuels, avec ou sans trouble relationnel.

À QUOI ÇA SERT ?



Les CAMSP assurent :

- le dépistage des déficits ou handicaps
- la prévention de leur aggravation
- les soins, la rééducation ou réhabilitation permettant le maintien de l'enfant dans un milieu de vie ordinaire
- l'accompagnement des familles
- l'aide à l'intégration dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, école maternelle)
- les liens avec les structures hospitalières et « de ville »

Fiche réalisée par le centre de référence CARGO, avec l'aide de la filière SENSGENE, 2019



Centre de Référence National
pour les Affections Rares en
Génétique Ophtalmologique

SENSGENE
Maladies Rares Sensorielles

FILIERE
DE SANTÉ
MALADIES
RARES

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



Dès le premier rendez-vous, vous êtes reçus avec votre enfant par un pédiatre qui réalise un premier examen et évalue la situation. **Une équipe pluridisciplinaire est mise en place et vous accompagne tout au long de votre parcours au sein du CAMSP.** Médecins, spécialistes, rééducateurs, psychologues, personnels éducatifs, assistants sociaux sont à votre écoute pour parler et réfléchir avec vous à la manière d'aider votre enfant. Si besoin, des liens pourront être établis avec les professionnels extérieurs qui connaissent votre enfant.

Cette équipe vous propose :

Les **consultations médicales ou pluridisciplinaires**, l'examen de votre enfant, la coordination des soins

Des liens avec les partenaires qui connaissent votre enfant, les médecins hospitaliers, votre médecin traitant

L'élaboration du bilan et les prises en charges individuelles et/ou en groupe de l'enfant

La **coordination et l'organisation** administrative

Souvent des **groupes de parents**

PLUS D'INFORMATIONS



Les fiches pratiques sont consultables sur le site de la filière SENSGENE : www.sensgene.fr

Plus d'informations sur <http://annuaire.action-sociale.org>

Fiche réalisée par le centre de référence CARGO, avec l'aide de la filière SENSGENE, 2019



Centre de Référence National
pour les Affections Rares en
Génétique Ophtalmologique

SENSGENE
Maladies Rares Sensorielles

FILIÈRE
DE SANTÉ
MALADIES
RARES